

Chapitre 3 : Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Exercice

▣ Page 84 - Enquête

Les obligations des e-commerçants

Cochez la bonne réponse.

1/ En ce qui concerne la vente en ligne :

- Les règles du commerce en ligne sont spécifiques car il s'agit d'un marché dématérialisé.
- Les commerçants en ligne sont soumis aux mêmes règles d'affichage que pour le commerce physique.
- Les commerçants en ligne n'ont pas exactement les mêmes obligations que les autres commerçants.

2/ L'obligation d'afficher la composition des produits a pour but premier :

- De protéger les consommateurs en les informant correctement sur la qualité des produits.
- De garantir une égalité entre les commerçants en ligne et les commerçants en magasins physiques.
- D'empêcher la vente de cosmétiques en ligne.

Nom : _____

Classe : _____

3/ Cet affichage permet également d'éviter une défaillance du marché :

La présence d'externalité positives.

La présence de biens communs.

Un comportement de sélection des adversaires.